



# Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

## AVIS PUBLIC

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, CET AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :**

En vertu de la Loi 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec*, le français, sanctionnée le 1<sup>er</sup> juin 2022, la municipalité de Saint-Gervais confirme qu'elle n'a aucun poste au sein de l'organisation, qui exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que le français.

DONNÉ à Saint-Gervais, ce 23e jour d'avril 2024.

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'AVIS, ci-haut l'AVIS, ci-haut en en affichant deux copies, au bureau Municipal et sur le site internet [www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca), entre huit heures et seize heures, le 23e jour d'avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23e jour d'avril 2024.

Johanne Simms, DMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

